



Nivillac poursuit l'élaboration de son  
plan vélo  
Proposez vos idées !  
Venez participer au deuxième atelier de  
concertation  
Mardi 17 janvier 2023 à 18h30 en mairie



La municipalité de Nivillac a fait de la transition écologique un axe important de son mandat qui doit concourir à limiter l'émission de gaz à effet de serre.

C'est pourquoi elle lance un appel à candidature pour l'élaboration de son futur plan vélo.

Que vous soyez habitant, membre d'une association ou professionnel, habitués à vous déplacer à vélo, ou non, nous avons besoin de vous !

Dans le cadre du Schéma Directeur Vélo de Nivillac, nous vous proposons de nous rejoindre le **Mardi 17 janvier 2023 à 18h30 en mairie** afin de venir partager vos connaissances sur le territoire.

**Ce deuxième atelier (Phase 2 scenario) sera l'occasion de vous présenter les aménagements existants, les premiers tronçons à aménager, d'identifier les besoins de liaisons, d'aménagements et de services vélos (stationnements, matériel, réparation, animations, communication...) et cela afin de co-construire les futurs projets pour le vélo et le piéton.**

Ce temps d'atelier sera animé par le bureau d'étude Mobhilis en charge de la mission.

Si vous êtes intéressés pour participer à cet atelier, nous vous invitons à prendre contact auprès de la mairie pour vous inscrire sur la liste des participants par mail : [mairie@nivillac.fr](mailto:mairie@nivillac.fr) ou par téléphone : **02 99 90 62 75**

Pour plus d'informations sur le plan vélo de la commune : [www.nivillac.fr/cadre-de-vie/environnement/Plan-velo-nivillac](http://www.nivillac.fr/cadre-de-vie/environnement/Plan-velo-nivillac)